



## Assemblée Générale du 17 avril 2013

Salle Stella Helvetica, Saillon

### Ordre du jour :

#### 1. Ouverture et souhaits de bienvenue

Le président, Emmanuel Reynard, salue les membres qui par leur présence (15 personnes) encouragent le travail du comité. Il excuse l'absence de six personnes, membres du comité ou de l'association qui n'ont pu participer à cette 2<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire (Hans-Robert Ammann, Thomas Antonietti, Myriam Berney, Lucien Grangier, Martine Piguet et Bernard Weissbrodt). Les importantes chutes de neige ont également occasionné des retards et des désistements de dernière minute.

Emmanuel Reynard souhaite la bienvenue à Mme Marcelle Monnet-Terrettaz, présidente du Grand Conseil, ainsi qu'à M. Roland Moret, vice-président de la commune de Saillon et à M. Gérard Comby de la Société de développement de Saillon. Il remercie les autorités de Saillon d'avoir gracieusement mis la Salle Stella Helvetica à la disposition pour notre assemblée générale.

Le président soumet ensuite à l'assemblée deux modifications de l'ordre du jour: ajout d'un point « Approbation du budget 2014 » et ajout d'un point « Modification statutaire ».

Il soumet également à l'assemblée une proposition d'Henri Thurre: celui-ci souhaite que l'apéritif soit servi avant la conférence, contrairement au programme de notre circulaire du 21 mars 2013.

L'assemblée accepte toutes ces modifications de l'ordre du jour.

#### 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 avril 2012

Le procès-verbal, qui avait été envoyé, aux membres avec la convocation a été approuvé à l'unanimité.

#### 3. Rapport du président

Emmanuel Reynard précise que les activités scientifiques et interdisciplinaires de notre association se focalisent sur l'organisation et la réalisation de notre colloque annuel. L'édition 2012 « Le Rhône et ses riverains » s'est déroulée pour la première fois en terres vaudoises, le 7 décembre, à l'Ecole professionnelle du Chablais à Aigle. Il remercie sa directrice, Mme Gillian Wenger, d'avoir mis gracieusement à notre disposition une salle spacieuse et bien équipée.

Le programme proposé par le comité a regroupé des communications centrées autour de deux thématiques: les aspects sociologiques, ethnographiques et politiques en lien avec les risques liés au Rhône, d'une part, et, d'autre part, les questions géomorphologiques et hydrologique du Chablais et du Léman.

Du point de vue du comité, le bilan de ce colloque, suivi par une septantaine de participants a été très positif sur le plan scientifique et organisationnel. Notre association a la chance de compter sur un public fidèle et sur de nouvelles personnes intéressées par la thématique propre à chaque édition.

L'année 2012 a également été occupée par la préparation du colloque 2013, qui en sera la 10<sup>ème</sup> édition. L'association désire commémorer cet anniversaire par un programme élargi, ce qui a demandé un plus grand investissement du comité.

Parallèlement à ces activités, notre association entretient des contacts avec diverses institutions en vue de développer des projets en lien avec le Rhône.

- « Sources du Rhône »: les Archives de l'Etat du Valais et le Service de la culture, en collaboration avec la Fondation pour le développement durable des régions de montagne mettent en valeur les documents d'archives et notre association, par Emmanuel Reynard et Pierre Dubuis, assure la direction scientifique de projet. Un premier article de synthèse a paru en novembre 2012 dans la revue *Vallesia* 2011 ; un autre suivra en 2013. Les travaux de recherche 2013 de visent à repérer les plans et les sources cartographiques, afin de mieux connaître le territoire et les structures foncières de la plaine du Rhône.
- Projet de mise en valeur de plans historiques, en collaboration avec l'Université de Lausanne. Les Archives de l'Etat du Valais se chargent de la numérisation de ces plans qui sont ensuite

retravaillés en vue de leur géoréférencement par l'Institut de géographie et durabilité, avant d'être mis à disposition des chercheurs aux Archives de l'Etat du Valais.

- Coordination « Culture, formation et recherche en lien avec le Rhône », par Muriel Borgeat-Théler, coordinatrice dès 2013.
- Musée historique du Chablais, Château de la Porte du Scex, à Vouvry ; notre association est membre du comité scientifique du musée.
- Maison du Fleuve Rhône, à Givors/Lyon et Forum économique rhodanien.

Le président conclut en soulignant que nos activités reposent sur l'engagement des membres de notre association et du comité, et il les remercie vivement.

#### **4. Présentation des comptes 2012**

Comme décidé lors de l'assemblée générale 2011, le trésorier, Alexandre Vogel, informe que la clôture des comptes a été faite au 31.03.2013. Les mouvements les plus importants sont liés au colloque. Les recettes (CHF 6022.90) sont constituées par les cotisations des membres, la contribution des participants au colloque et surtout par le soutien extraordinaire que le Service de la culture nous accorde pour l'organisation du colloque.

Les dépenses (CHF 3096.75) sont liées principalement à l'intendance du colloque (accueil matinal, repas, apéritif, etc.). A ce propos, il est intéressant de constater que la perception d'une taxe d'inscription au colloque et la majoration du forfait repas n'ont pas eu d'impact sur la fréquentation du colloque.

L'exercice se solde par un positif de CHF 2926.15. Il provient notamment du fait que la location de la salle nous a été offerte par l'Ecole professionnelle du Chablais et que les frais de déplacement des intervenants ont été moins élevés, vu qu'une seule personne est venue de l'étranger.

Au 31.03.2013, les actifs de l'association se montent à CHF 6240.40. Ils sont capitalisés en vue de la constitution d'une provision destinée à une édition des actes des colloques 2009 et suivants.

#### **5. Rapport et approbation**

En l'absence des vérificateurs de comptes, le trésorier, Alexandre Vogel, donne lecture du rapport des vérificateurs. Ils attestent que les comptes sont tenus avec exactitude, qu'ils sont conformes aux écritures, et demandent par conséquent à l'assemblée de donner décharge au trésorier. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

#### **6. Budget 2013-2014**

Vu le programme extraordinaire prévu pour le 10<sup>ème</sup> colloque, le budget prévoit un total de dépenses de CHF 10'805: les frais de déplacement des intervenants seront nettement plus importants; de plus, les animations, les expositions et le repas spectacle de la soirée s'ajoutent aux frais ordinaires.

Les recettes sont estimées à CHF 10'300, avec une demande d'un soutien extraordinaire de CHF 8000 au Service de la culture, vu que les animations sont étroitement liées à la création culturelle en lien avec le Rhône. Une perte de CHF 495 francs est prévue.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour la confiance accordée au trésorier et au comité.

#### **7. Nominations statutaires**

Lors de la création du groupe « Mémoires du Rhône », il avait été jugé important de réunir des personnes de différentes disciplines et institutions. Jean-Claude Praz ayant pris sa retraite, il reste membre du comité et assure, entre autres, le lien avec la Murithienne. La candidature de Nicolas Kramar, géologue et nouveau directeur du Musée de la nature, est proposée à l'assemblée. Thomas Antonietti, ethnologue, conservateur au Musée d'histoire du Valais et au Musée du Lötschental, a accepté de rejoindre notre comité. Il fera également le lien avec le Haut-Valais. Notre comité se réjouit de proposer sa candidature. Les deux sont acclamés par l'assemblée.

#### **8. Modifications statutaires**

L'article 15, "L'exercice annuel s'étend du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars." dont la teneur avait été modifiée en 2012, fait à nouveau l'objet d'une modification. En effet, comme notre association envoie la convocation de l'assemblée générale en mars, avec un bulletin de versement, des cotisations qui concernent le nouvel exercice entrent, alors que l'exercice précédent n'est pas clos. Afin d'éviter ce chevauchement, le comité propose à l'assemblée la nouvelle teneur de l'article 15 : "L'exercice annuel s'étend du 1<sup>er</sup> mars au 28 février." Cette modification statutaire est approuvée à l'unanimité par l'assemblée. Les statuts seront adaptés et envoyés en annexe à ce procès-verbal.

## 9. Programme 2013

L'organisation du colloque 2013 constitue l'activité principale du programme 2013. Notre 10<sup>ème</sup> colloque aura lieu le 6 décembre 2013 à la Salle du Grand Conseil à Sion. Il comportera une double thématique : une matinée sur la mise en valeur des cartes anciennes et un après-midi sur les représentations culturelles du Rhône. La partie scientifique sera suivie d'animations culturelles en lien avec le Rhône dont le clou sera une soirée au Carnotzet des artistes. Des expositions photographiques seront également mises sur pied en ville (en collaboration avec la ville, le Musée de Bagnes) et à la Médiathèque Valais Sion. Le comité a ainsi donné suite à la demande formulée lors de l'assemblée générale 2012, concernant la création culturelle en lien avec le Rhône. Le comité accueille volontiers des propositions (lieu, thème de la conférence) pour l'assemblée générale 2014 qui aura lieu au début avril 2014.

## 10. Divers et clôture de l'assemblée

- Marcelle Monnet-Terrettaz, durant l'année de sa présidence du Grand Conseil, s'est proposé de mettre en valeur le travail des sociétés scientifiques. Suite à des contacts avec Jacques Cordonier, elle a prévu en septembre 2013 la présentation de la Société Académique du Valais (SAV), de l'Association Valaisanne d'Archéologie (AVA), etc. Elle souhaite que « Mémoires du Rhône » soit également présent, avec le programme du colloque, etc. Le président accepte cette proposition : des membres du comité seront sur place avec les documents utiles. Il remercie la Présidente du Grand Conseil d'avoir accepté d'assurer l'ouverture officielle du 10<sup>ème</sup> colloque le 6 décembre prochain.
- Emmanuel Reynard informe l'assemblée que les travaux de Laetitia Laigre ont abouti à des résultats très intéressants sur les déplacements du lit du Rhône dans la plaine au cours du temps. Il met en circulation un tiré à part de l'article « Caractérisation de la paléodynamique du Rhône en Valais central (Suisse) à l'aide de la tomographie de résistivité électrique » paru dans la revue *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 2012, n° 4, p.405-426. Le fichier de l'article sera envoyé avec le procès-verbal de l'assemblée générale.
- Emmanuel Reynard met également en circulation le prospectus annonçant les prochaines conférences d'Henri Thurre, en lien avec le livre qu'il vient de terminer : *Les domaines de la Sarvaz, Une agriculture valaisanne en mutation au XXe siècle*, qui paraîtra au début mai aux éditions Faim de siècle, Fribourg. Le fichier sera également joint au procès-verbal.

Le président clôt la séance à 18h45. Il remercie Henri Thurre et la commune de Saxon et invite les membres présents à partager le verre de l'amitié et la soupe à l'asperge préparée par la table d'hôtes « Créneau Gourmand » de Saillon.

L'agape est suivie par une présentation de la commune, des caractéristiques, des institutions et des manifestations qui font sa renommée : Musée de la Fausse Monnaie, Fêtes médiévales, Vigne de Farinet, Passerelle de Farinet, Chemin des vitraux, Léopard des murailles, Village de l'asperge, etc.

Enfin, la conférence d'Henri Thurre sur le Rhône et les Saillonins a passionné les membres présents. Des souvenirs de son enfance aux témoignages des anciens, des recherches dans les fonds d'archives publiques aux enquêtes et investigations dans les fonds en main privées, en passant par le dépouillement de périodiques, de journaux et de publications, Henri Thurre a élaboré un diaporama qui nous a présenté les multiples facettes des relations entre le Rhône et les gens de Saillon, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Bien structuré, richement documenté, son exposé rend compte des démarches persévérantes de Saillon pour préserver et développer les ressources de la plaine, et résister aux pressions exercées tant par le Rhône que par les communes voisines. Enfin, avec l'exemple de la Sarvaz, Henri Thurre, illustre les aléas et la complexité des démarches de mise en valeur agricole de la plaine.

La secrétaire de l'Association « Mémoires du Rhône »  
Myriam Evéquozy-Dayen